



le 17-03-2020

Objet : Crise sanitaire COVID 19

Chères et Chers client(e)s copropriétaires,

Le contexte actuel de crise sanitaire liée à **l'épidémie du COVID 19** nous oblige à adapter l'organisation de l'activité de syndic de nos copropriétés, afin de préserver nos clients et collaborateurs de tout risque de contamination, et avec le souci majeur de continuer d'assurer notre mission de syndic.

Par conséquent, dès ce mardi 17 mars 2020 nos collaborateurs s'astreignent à l'obligation de confinement et exercent leurs activités en **télétravail** : **vos interlocuteurs habituels restent joignables sur leurs téléphones mobiles, par courriel et via notre site afin de vous garantir un service efficace.**

L'agence restera fermée jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins nous continuerons par le biais de déplacements ponctuels en agence dans le cadre d'une organisation interne stricte et exceptionnelle, à récupérer puis traiter le courrier et les chèques distribués par voie postale.

Nous vous prions toutefois de bien vouloir privilégier durant cette période le **règlement de vos charges par virement, prélèvement ou télépaiement via notre extranet**, même si nous continuerons d'assurer un service minimum d'encaissement des chèques et de dépôt au siège.

Nous vous sensibilisons tout particulièrement quant à la continuité du règlement de vos charges afin de ne pas entraver la gestion des copropriétés et de nous permettre le règlement des fournisseurs.

En accord avec le conseil syndical, tous les conseils syndicaux et assemblées générales convoqués et à venir sont reportés dans l'attente de l'évolution sanitaire de cette pandémie.

Nous vous remercions de votre confiance, et mettons en œuvre notre professionnalisme et les moyens nécessaires pour assumer notre responsabilité de syndic dans un contexte d'une exceptionnelle gravité.

Nous vous prions de veiller scrupuleusement et précieusement à votre santé ainsi qu'à celle de votre entourage, en adoptant les gestes barrières et comportements indispensables.

Veuillez agréer, Chères et Chers clients copropriétaires, l'expression de nos salutations distinguées et de notre sincère dévouement.

La direction